



# ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : M<sup>r</sup> GALY Bernard, Madame Mukaurangwa. Jacqueline.  
 Demeurants : 20 rue de l'étape 31580 Lecybon.  
 Reconnaissent avoir visité le 27/04/22 à 11h par l'intermédiaire de l'agence immobilière  
 ABAFIM, le bien Mandat N°24937i-après désigné : Maison plain pied au calme  
 située 124, Impasse des Fougères 65300 Lannemeran  
 Parcelle BH 239 d'une superficie de 1022 m<sup>2</sup> à  
 Lannemeran 65300.

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s)  
 l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses  
 aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs  
 entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements  
 éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

Prix net vendeur :

€

Honoraires d'agence :

€

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 190 000 €  
 (en lettres : CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS.)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- 
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander  
 l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à  
 compter de la date du présent document.